

Agreement Number(s) where required:

HP:.....

Customer:.....

Effective Date (if applicable):.....

Term Length (if applicable):.....

HP CUSTOMER TERMS - SUPPORT

CONDITIONS GENERALES DE LA SOCIÉTÉ HEWLETT-PACKARD RELATIVES A LA MAINTENANCE

- Parties.** These terms represent the agreement (“**Agreement**”) that governs the purchase of support services from the Hewlett-Packard Company entity identified in the signature section below (“**HP**”) by the Customer entity identified below (“**Customer**”).

***Parties.** Ces conditions représentent le Contrat (« **Contrat** ») qui régit l'achat de services de maintenance auprès de l'entité Hewlett-Packard identifiée dans la section réservée aux signatures ci-dessous (« **HP** ») par le Client identifié ci-dessous (« **Client** »).*

- Orders.** “**Order**” means the accepted order including any supporting material which the parties identify as incorporated either by attachment or reference (“**Supporting Material**”). Supporting Material may include (as examples) support product lists, hardware or software specifications, standard or negotiated service descriptions, data sheets and their supplements, and statements of work (SOWs), published warranties and service level agreements, and may be available to Customer in hard copy or by accessing a designated HP website.

***Commandes.** « **Commande** » désigne une commande acceptée incluant les spécifications techniques que les parties identifient comme étant incorporées soit en annexe, soit à titre de référence (« **Spécifications Techniques** »). Les Spécifications Techniques peuvent inclure (à titre d'exemple) les listes de services de maintenance, les spécifications matérielles ou logicielles, les descriptions de services standards ou négociés, les fiches techniques, leurs suppléments et les descriptions des travaux (SOWs), les garanties et engagements de niveau de service (SLA) publiés ; cette documentation peut être disponible pour les clients en version imprimée ou par l'accès à un site internet HP désigné.*

- Scope and Order Placement.** These terms may be used by Customer either for a single Order or as a framework for multiple Orders. In addition, these terms may be used on a global basis by the parties’ “**Affiliates**”, meaning any entity controlled by, controlling, or under common control with a party. The parties can confirm their agreement to these terms either by signature where indicated at the end or by referencing these terms on Orders. Affiliates participate under these terms by placing orders which specify service delivery in the same country as the HP Affiliate accepting the Order, referencing these terms, and specifying any additional terms or amendments to reflect local law or business practices.

***Sociétés bénéficiaires.** Ces conditions peuvent être utilisées par le Client pour une seule Commande ou comme cadre pour des Commandes multiples. De plus, ces conditions peuvent être utilisées globalement par les « **Filiales** » des parties, désignant toute entité contrôlant ou contrôlée par une partie Les parties peuvent confirmer leur accord à ces conditions en signant à l'endroit indiqué à la fin des présentes ou en faisant référence à ces conditions sur les Commandes. Les Filiales bénéficient du présent Contrat en passant des Commandes qui indiquent spécifiquement la livraison d'un service dans le même pays que la Filiale HP acceptant la Commande, qui font référence à ces conditions et qui spécifient toute condition complémentaire ou tout amendement destiné à refléter la loi ou les pratiques commerciales locales.*

- Order Arrangements.** Customer may place orders with HP through our website, customer-specific portal, or by letter, fax or e-mail. Where appropriate, orders must specify a service delivery date. If Customer extends the service delivery date of an existing Order beyond ninety (90) days, then it will be considered a new order.

***Modalités de passation des Commandes.** Le Client peut passer des commandes à HP sur le site web HP ou le portail spécifique mis à la disposition du Client, ou par lettre, fax ou courrier électronique. Les commandes doivent indiquer une date de prise d'effet le cas échéant. Si le Client reporte la date de livraison d'une Commande existante à plus de quatre-vingt-dix (90) jours, elle sera alors considérée comme une nouvelle commande.*

Agreement Number(s) where required:

HP:.....

Customer:.....

Effective Date (if applicable):.....

Term Length (if applicable):.....

- 5. Prices and Taxes.** Prices will be as quoted in writing by HP or, in the absence of a written quote, as set out on our website, customer-specific portal, or HP published list price at the time an order is submitted to HP. Prices are exclusive of taxes, duties, and fees (including installation, shipping, and handling) unless otherwise quoted. If a withholding tax is required by law, please contact the HP order representative to discuss appropriate procedures.

***Prix et taxes.** Les prix seront ceux indiqués dans la proposition commerciale établie par écrit par HP ou, à défaut de proposition commerciale écrite, ceux résultant du tarif indiqué sur le web, sur le portail spécifique mis à la disposition du Client ou le tarif HP tel que publié à la date de la soumission à HP de sa commande par le Client. Les prix s'entendent hors taxes, droits et frais (ils incluent les frais d'installation, d'expédition et de manutention) sauf indication contraire dans la proposition commerciale. Si la loi exige l'application d'une retenue à la source, le Client doit contacter son représentant commercial HP afin de discuter des procédures appropriées.*

- 6. Invoices and Payment.** Customer agrees to pay all invoiced amounts within 45 forty-five days of HP's invoice date. HP may suspend or cancel performance of open Orders or services if Customer fails to make payments when due. Where HP has agreed to payment in local currency, such payments will be made at the prevailing rate of exchange of the Bank of Algeria on the date of payment.

***Facturation et paiement.** Le Client accepte de payer tous les montants facturés dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de la facturation par HP. HP a le droit de suspendre ou annuler l'exécution de Commandes en cours ou de services si le Client n'effectue pas ses paiements à leur échéance. Lorsque HP a convenu d'un paiement en monnaie locale, ledit paiement sera effectué au taux de change de la Banque d'Algérie à la date du paiement.*

- 7. Support Services.** HP's support services will be described in the applicable Supporting Material, which will cover the description of HP's offering, eligibility requirements, service limitations and Customer responsibilities, as well as the Customer systems supported.

***Services de maintenance.** Les services de maintenance standard seront décrits dans les Spécifications Techniques en vigueur pour ce service. Les Spécifications techniques contiennent la description du service, les conditions d'éligibilité, les exclusions, les droits et les responsabilités du Client, ainsi que les systèmes du Client bénéficiant des services de maintenance.*

- 8. Eligibility.** HP's service, support and warranty commitments do not cover claims resulting from:

1. improper use, site preparation, or site or environmental conditions or other non-compliance with applicable Supporting Material;
2. Modifications or improper system maintenance or calibration not performed by HP or authorized by HP;
3. failure or functional limitations of any non-HP software or product impacting systems receiving HP support or service;
4. malware (e.g. virus, worm, etc.) not introduced by HP; or
5. abuse, negligence, accident, fire or water damage, electrical disturbances, transportation by Customer, or other causes beyond HP's control.

***Éligibilité.** Les services de maintenance et de support de HP et les engagements de la garantie ne couvrent pas les réclamations résultant :*

1. d'une utilisation ou de la préparation incorrecte du site, de problèmes du site ou de problèmes environnementaux, ou de tout autre élément non conforme aux Spécifications Techniques en vigueur pour ce service ;
2. de modifications ou d'une mauvaise maintenance du système, ou d'une calibration non réalisée ou autorisée par HP ;

Agreement Number(s) where required:

HP:.....

Customer:.....

Effective Date (if applicable):.....

Term Length (if applicable):.....

3. *d'une défaillance ou de limitations fonctionnelles de tout logiciel tiers ou d'un produit ayant une incidence sur les systèmes bénéficiant des services de maintenance et de support de HP ;*
4. *d'un malware (virus, ver, etc.) non introduit par HP ; ou*
5. *d'abus, négligence, accident, incendie ou dégâts des eaux, perturbations électriques, transport par le Client ou toute autre cause hors du contrôle de HP.*

- 9. Dependencies.** HP's ability to deliver services will depend on Customer's reasonable and timely cooperation and the accuracy and completeness of any information from Customer needed to deliver the services.

Sujétions. L'aptitude de HP à fournir les services dépendra de la coopération et la collaboration active et diligente du Client, ainsi que de l'exactitude et de l'exhaustivité des données nécessaires à la bonne exécution par HP desdits services.

- 10. Change Orders.** We each agree to appoint a project representative to serve as the principal point of contact in managing the delivery of services and in dealing with issues that may arise. Requests to change the scope of services or deliverables will require a change order signed by both parties.

Modification des Commandes. Les parties acceptent respectivement de désigner un responsable de projet qui sera le principal interlocuteur de chaque partie pour effectuer le suivi de la réalisation des prestations et traiter les problèmes susceptibles de se présenter. Les demandes de modification du contenu des prestations ou livrables nécessiteront la signature par les deux parties d'une commande modificative.

- 11. Services Performance.** Services are performed using generally recognized commercial practices and standards. Customer agrees to provide prompt notice of any such service concerns and HP will re-perform any service that fails to meet this standard.

Garantie au titre des services de maintenance. HP garantit que les prestations de services seront exécutées conformément aux pratiques et normes commerciales généralement reconnues. Le Client accepte de signaler sans délai tous les problèmes relatifs aux services de maintenance. HP ré-exécutera toute prestation qui ne serait pas conforme aux normes.

- 12. Intellectual Property Rights.** No transfer of ownership of any intellectual property will occur under this Agreement. Customer grants HP a non-exclusive, worldwide, royalty-free right and license to any intellectual property that is necessary for HP and its designees to perform the ordered services.

Droits de propriété intellectuelle. Aucun droit de propriété intellectuelle ou industrielle n'est cédé par une partie à l'autre partie en application du présent Contrat. Le Client accorde à HP et, si besoin est, s'engage à accorder, une licence non-exclusive, mondiale et gratuite sur les éléments relevant de la propriété intellectuelle ou industrielle nécessaire à HP et à ses délégués pour exécuter les services commandés.

- 12. Intellectual Property Rights Infringement.** HP will defend and/or settle any claims against Customer that allege that an HP-branded product or service as supplied under this Agreement infringes the intellectual property rights of a third party. HP will rely on Customer's prompt notification of the claim and cooperation with our defense. HP may modify the product or service so as to be non-infringing and materially equivalent, or we may procure a license. If these options are not available, we will refund to Customer the amount paid for the affected product in the first year or the depreciated value thereafter or, for support services, the balance of any pre-paid amount or, for professional services, the amount paid. HP is not responsible for claims resulting from any unauthorized use of the products or services.

Agreement Number(s) where required:

HP:.....

Customer:.....

Effective Date (if applicable):.....

Term Length (if applicable):.....

Garantie d'éviction. HP prendra à sa charge et assurera la défense de toute revendication ou action intentée par un tiers à l'encontre du Client revendiquant, ou fondée sur, la violation d'un droit de propriété intellectuelle ou industrielle se rapportant à un produit de marque HP ou un service réalisé par HP, sous réserve d'en être informé dès l'introduction de la revendication ou de l'action. HP comptera sur la coopération du Client dans le cadre de leur défense. HP peut modifier le produit ou le service par des éléments ou prestations de fonctionnalités au moins équivalentes ou elle peut accorder une licence. Si aucune de ces alternatives n'est envisageable, HP remboursera au Client le prix d'achat du produit en cause s'il lui est retourné dans le délai d'une année à compter de sa date de livraison ou sa valeur nette comptable, s'il est retourné à HP au-delà de cette période ou la partie calculée prorata temporis du prix payé par avance dans le cas de services de maintenance ou le montant facturé pour les autres services contractuels. HP n'a aucune obligation en ce qui concerne la revendication ou l'action fondée sur une utilisation du produit ou des services non autorisée par HP.

- 14. Confidentiality.** Information exchanged under this Agreement will be treated as confidential if identified as such at disclosure or if the circumstances of disclosure would reasonably indicate such treatment. Confidential information may only be used for the purpose of fulfilling obligations or exercising rights under this Agreement, and shared with employees, agents or contractors with a need to know such information to support that purpose. Confidential information will be protected using a reasonable degree of care to prevent unauthorized use or disclosure for 3 years from the date of receipt or (if longer) for such period as the information remains confidential. These obligations do not cover information that: i) was known or becomes known to the receiving party without obligation of confidentiality; ii) is independently developed by the receiving party; or iii) where disclosure is required by law or a governmental agency.

Confidentialité. Les informations échangées en vertu du présent Contrat seront traitées comme des informations confidentielles si elles sont signalées comme telles lors de leur divulgation ou si les circonstances de divulgation permettent raisonnablement de considérer qu'elles sont confidentielles. Les informations confidentielles peuvent uniquement être utilisées pour s'acquitter des obligations ou pour exercer des droits dans le cadre du présent Contrat et peuvent uniquement être partagées avec les employés, les agents ou les sous-traitants ayant un besoin de connaître ces informations pour les besoins du présent Contrat. Les informations confidentielles seront protégées en utilisant un degré de soin raisonnable, afin d'empêcher leur utilisation, la propagation ou la publication non autorisée, pendant trois (3) années à compter de leur date de réception ou, (si la durée est plus longue), pendant la période où les informations conserveront leur caractère confidentiel. Ces obligations ne couvrent pas les informations qui : i) étaient connues ou viennent à la connaissance de la partie réceptrice sans obligation de confidentialité ; ii) qui ont été développées indépendamment par la partie réceptrice ; ou iii) dont la divulgation est requise par la loi ou un organisme gouvernemental.

- 15. Personal Information.** Each party shall comply with their respective obligations under applicable data protection legislation. HP does not intend to have access to personally identifiable information ("PII") of Customer in providing services. To the extent HP has access to Customer PII stored on a system or device of Customer, such access will likely be incidental and Customer will remain the data controller of Customer PII at all times. HP will use any PII to which it has access strictly for purposes of delivering the services ordered.

Informations personnelles. Chaque partie doit se conformer à ses obligations respectives en vertu de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Il n'est pas dans l'intention d'HP d'avoir accès à des données personnelles identifiables (ci-après dénommées « PII ») du Client à l'occasion de l'exécution des services. Si HP accède aux PII du Client sauvegardées sur un appareil ou un système appartenant au Client, cet accès sera probablement fortuit et le Client gardera le contrôle de ses PII à tout moment. HP utilisera les PII auxquelles elle a accès uniquement pour réaliser et fournir les services commandés.

- 16. Global Trade compliance.** Services provided under these terms are for Customer's internal use and not for further commercialization. HP may suspend its performance under this Agreement to the extent required by laws applicable to either party.

Agreement Number(s) where required:

HP:.....

Customer:.....

Effective Date (if applicable):.....

Term Length (if applicable):.....

Conformité aux réglementations commerciales mondiales. Le Client accepte d'utiliser les produits et services fournis au Client en vertu des présentes stipulations uniquement pour son usage interne et non à des fins de revente. HP se réserve le droit de suspendre l'exécution des présentes en vertu des présentes stipulations dans les limites requises par la loi.

- 17. Limitation of Liability.** HP's liability to Customer under this Agreement is limited to the greater of the equivalent of US \$1,000,000 or the amount payable by Customer to HP for the relevant Order. Neither Customer nor HP will be liable for lost revenues or profits, downtime costs, loss or damage to data or indirect, special or consequential costs or damages. This provision does not limit either party's liability for: unauthorized use of intellectual property, death or bodily injury caused by their negligence; acts of fraud; wilful repudiation of the Agreement; nor any liability which may not be excluded or limited by applicable law.

Limitation de responsabilité. A l'exclusion de la réparation des dommages corporels la responsabilité globale d'HP au titre du présent Contrat est limitée au plus élevé des montants suivants (i) l'équivalent de 1.000.000US\$ ou (ii) le montant facturé par HP au titre de la Commande appropriée. Sauf lorsque les dommages résultent du non respect par le Client ou par HP de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle ou industrielle consentis en application des présentes stipulations, , ni la responsabilité du Client, ni celle d'HP ne pourra être engagée au titre des dommages indirects ou immatériels tels que perte de revenus, de manque à gagner ou d'exploitation, de coûts d'immobilisation, de pertes ou détérioration de données, etc.

- 18. Disputes.** If Customer is dissatisfied with any services purchased under these terms and disagrees with HP's proposed resolution, we both agree to promptly escalate the issue to a Vice President (or equivalent executive) in our respective organizations for an amicable resolution without prejudice to the right to later seek a legal remedy.

Litiges. Si le Client n'est pas satisfait de l'un des services achetés dans le cadre des présentes et n'accepte pas la solution proposée par HP, les parties acceptent mutuellement de transmettre le problème rapidement à un Vice-président (ou à un cadre équivalent) de leurs organisations respectives dans la perspective de résoudre à l'amiable le différent. En cas d'échec, les parties pourront saisir la juridiction compétente.

- 19. Force Majeure.** Neither party will be liable for performance delays nor for non-performance due to causes beyond its reasonable control, except for payment obligations.

Force Majeure. Aucune des parties ne sera responsable en cas de retard, mauvaise exécution ou d'inexécution de ses obligations au titre du présent Contrat résultant d'un événement pouvant être considéré comme échappant à son contrôle. Néanmoins, cette disposition ne remettra pas en cause les obligations de paiement du Client.

- 20. Termination.** Either party may terminate this Agreement on written notice if the other fails to meet any material obligation and fails to remedy the breach within a reasonable period after being notified in writing of the details. If either party becomes insolvent, unable to pay debts when due, files for or is subject to bankruptcy or receivership or asset assignment, the other party may terminate this Agreement and cancel any unfulfilled obligations. Any terms in the Agreement which by their nature extend beyond termination or expiration of the Agreement will remain in effect until fulfilled and will apply to both parties' respective successors and permitted assigns.

Résiliation. L'une ou l'autre partie peut résilier le présent Contrat à tout moment par écrit en cas de violation d'une des quelconques obligations qui y sont mentionnées, après mise en demeure écrite d'y remédier, demeurée infructueuse pendant un délai raisonnable. Si l'une ou l'autre partie est en état de cessation des paiements et/ou fait l'objet d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire, de sauvegarde, de faillite ou toute autre procédure similaire dans son objet ou ses effets, l'autre partie pourra résilier, de plein droit, le présent Contrat sans préavis. Toutes les obligations du présent Contrat qui, par nature, ne deviennent pas caduques au moment de sa résiliation ou à son expiration resteront applicables jusqu'à leur complète exécution et s'appliqueront aux cessionnaires autorisés et successeurs des parties.

Agreement Number(s) where required:
HP:.....
Customer:.....
Effective Date (if applicable):.....
Term Length (if applicable):.....

21. General. This Agreement represents our entire understanding with respect to its subject matter and supersedes any previous communication or agreements that may exist. Modifications to the Agreement will be made only through a written amendment signed by both parties. The Agreement will be governed by the laws of the Republic of Algeria and the courts of Algiers will have jurisdiction, however, HP or its Affiliate may, bring suit for payment in the country where the Customer Affiliate that placed the Order is located. Customer and HP agree that the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods will not apply.

This Agreement is written in the English language and even if translated to any other language (as may be required by Customer, local courts or local law) this Agreement as written in English shall take precedence and always prevail. Both parties acknowledge that they fully master the English language and fully understand the content of the Agreement.

Généralités. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord des parties se rapportant à son objet. Il annule et remplace l'ensemble des communications, déclarations ou accords antérieurs ayant le même objet. Toute modification du Contrat sera faite dans le cadre d'un avenant écrit, signé par chacune des parties.

Le présent Contrat est régi par le droit de la République d'Algérie, et les tribunaux d'Alger seront compétents pour avoir connaissance d'un litige né de ce Contrat. Cependant, HP ou ses Filiales peut intenter une action en paiement dans le pays où se trouve la Filiale du Client qui a passé la Commande. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises au présent Contrat est expressément exclue.

Le présent Contrat est rédigé en anglais. En cas de litige et de traduction du présent Contrat dans une autre langue, la version en anglais du document prévaudra.

Les Parties attestent avoir une totale maîtrise de la langue anglaise et par conséquent déclarent être parfaitement en mesure de comprendre les termes et conditions du présent Contrat exprimés en anglais.